

## OLIVIER DUSSOPT SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 22 février 2019 N° 603

## M. Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, inaugure le premier site internet d'emploi commun à

## toute la fonction publique, « Place de l'emploi public », lors de son déplacement à Nantes

A l'occasion de son déplacement à Nantes du 22 février 2019, M. Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, a présenté devant les agents des trois versants de la fonction publique, la plateforme « Place de l'emploi public » (www.place-emploi-public.gouv.fr).

« La mobilité fait partie des projets que tout agent a au cours de sa carrière. A regrets, nous avons constaté que cette mobilité professionnelle est encore bien trop limitée, d'un ministère à l'autre, mais aussi d'une fonction publique à l'autre. Au moment où la fonction publique se transforme, nous souhaitons envoyer un message fort aux agents publics et aux candidats à un emploi ou une mobilité au sein de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements de santé. Avec Place de l'emploi public, nous voulons encourager et faciliter la mobilité professionnelle qui est toujours un atout dans une carrière. Nous voulons également créer de nouvelles passerelles au sein des bassins d'emplois que les agents comme les employeurs publics, n'auront pas de difficultés à emprunter» a indiqué le Secrétaire d'Etat.

Le nouveau site internet rassemble les offres d'emploi de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonctivon publique hospitalière.

Grâce aux nouvelles fonctionnalités proposées, plus de 5 000 offres d'emploi sont déjà accessibles aux agents publics et, plus largement à toute personne candidate à un emploi ou une mobilité dans la fonction publique.

Le lancement de Place de l'emploi public s'inscrit dans le cadre de l'obligation de publicité, pour tous les employeurs publics, des créations et vacances d'emplois, prévue par le décret n°2018-1351 du 28 décembre 2018.

Fruit d'une coopération réussie entre la fonction publique d'Etat, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière, le site internet garantit la transparence sur les offres d'emplois publics, et favorise les mobilités professionnelles au sein des bassins d'emplois, dans l'intérêt des agents publics, des candidats à la fonction publique et des employeurs de l'Etat, territoriaux et hospitaliers.

## Contact presse:

Secrétariat du chef de cabinet : 01 53 18 45 75 / Adresse mail : chefcab.semacp@cabinets.finances.gouv.fr

